**La phonématique**

La phonématique étudie les unités distinctives minimales (phonèmes). Son but est de dégager l’inventaire des phonèmes des langues étudiées, de les classer et d’étudier leurs combinaisons. Elle se base sur deux opérations essentielles que sont la segmentation et la commutation.

1. **La segmentation :** en linguistique structurale, la segmentation est une procédure consistant à segmenter l’énoncé, c’est-à-dire à le diviser en unités discrètes dont chacune représentera un morphème ou un monème qui sera à son tour segmenté en unités constituantes, les phonèmes. La segmentation est indissociable de la commutation ; elle précise la classification des unités selon les rapports syntagmatiques et paradigmatiques qu’elles entretiennent entre elles.
2. **La commutation :** La commutation est le test qui permet d’identifier les phonèmes qui composent un énoncé, par le remplacement d’un son par un autre sur l’axe paradigmatique. Si la commutation entraine une différence de signification, on dira que le son dégagé est un phonème.

**Exemple : Père/ mère : [pɛR]/ [mɛR]====**différence de signification en remplaçant [p] par [m]. Les deux sons sont différents et leur substitution entraîne un changement de signification, donc les deux sons sont deux phonèmes différents et deux unités distinctives qui forment une opposition distinctive. Les deux monèmes forment une **paire minimale**.

Prenons d’autres exemples : d’un point de vue sonore, le changement de sens entre bureau et bourreau est dû à la différence entre [y] et [u]; si je commute avec [a], je réalise barreau qui a un autre sens. **Ces sons ont une fonction distinctive; ils sont à la base d’un changement de sens entre les unités lexicales de la langue dans un même contexte phonétique**. Ce sont donc des phonèmes. Ils doivent être notés entre barres penchées (obliques) / /.

Le but de l’épreuve de commutation est de parvenir à isoler des unités distinctives (fonctionnelles, pertinentes) dans des positions bien déterminées. Le phonologue parvient ainsi à dégager un nombre fini d’unités fonctionnelles constituant l’inventaire des phonèmes d’une langue.

Donc, nous pouvons définir le phonème comme une forme sonore constituée d’un faisceau de traits distinctifs. Il a un signifiant et pas de signifié. Par commutation, il contribue à produire un changement de sens pour des unités de rang supérieur, les « mots ». Il a une fonction distinctive. C’est la plus petite unité linguistique.

**Les variations d’un phonème**

Les sons se caractérisent par leur diversité. Il n’existe pas une seule façon de les prononcer. En fonction des contextes et des locuteurs, de nombreuses et différentes productions augmentent la variété phonique des langues. Le phonologue, afin de parvenir à dresser un inventaire limité d’unités distinctives, doit isoler, à l’aide du critère d’opposition les phonèmes des variations d’un même phonème (allophones).

Les variations phonologiques sont deux types **les variations libres** et **les variations contextuelles**.

1. **Les variantes libres**

On parle de variation libre si deux phonèmes figurent dans le même environnement phonématique, et s’ils peuvent être substitués l’un à l’autre sans qu’il y ait une différence dans le sens du mot, on dira alors que les deux phonèmes sont des variantes libres d’un même et unique phonème.

Ce premier type de variation est généralement dû à deux facteurs :

1. **Le facteur géographique (régional) :** l’origine géographique des locuteurs détermine souvent ses choix linguistiques et l’utilisation d’une variante phonologique au dépend d’un autre.

Il y a, par exemple, en français un seul phonème /R/ qui est réalisé de deux manières différentes selon les régions. On a le [r] vibrante dentale dit « bourguignon » qui est plutôt réalisé dans le sud de la France, et le [ʁ] fricative uvulaire dit « parisien » car propre à la communauté parisienne.

Autre exemple. Ainsi en Alsace, [b] et [v] sont souvent prononcés [p] et [f] sous l'influence du substrat germanique.

On dira que dans le premier exemple, le [r] et le [ʁ] sont des variantes régionales du phonème [R].

1. **Le facteur social :** l’origine socioéconomique, l’identité, l’âge ou le sexe d’un locuteur intervient dans le choix d’une variante phonologique au détriment d’une autre. En prenant le même phonème [R] et sa variante [r] dans le contexte sociolinguistique algérien, certaines études démontrent que les femmes utilisent plus souvent la variante [R] que les hommes. Ces études mettent en évidence aussi le fait que l’utilisation du [R] est souvent rattachée à une certaine idée du prestige accordé à la langue française.

Autre exemple. *Labov*, sociolinguiste américain, a montré dans une étude que la prononciation du phonème [r] différait en fonction de la classe sociale des locuteurs, en ce sens que ce phonème était plus prononcé chez les new yorkais issus de la classe aisée. En revanche, chez les classes les moins aisées, l’insistance sur la prononciation des [r] est dans bien des cas presque inexistant.

1. **Les variantes contextuelles**

Lorsque les sons d'une langue se trouvent en contact dans la chaîne parlée, de nombreuses modifications peuvent se produire, dues à différents types d'interaction articulatoire. Comme plus fréquentes nous pouvons citer **les chutes** (ou élisions) **de sons** et **les assimilations.**

* **Chute des sons** : Par chute ou élision d’un son nous entendons sa disparition complète. L’élision est souvent due à une sorte de paresse articulatoire qui fait que le locuteur « omet » volontairement l’articulation d’un son.

Exemple : La chute du /t/ dans « maintenant » /mɛ̃nã/

Le phonème /ə/ dit caduc subit souvent cette élision : /ʒənsɛpa/ « je ne sais pas »

* **L’assimilation :** c’est un processus universellement attesté qui peut se définir comme l’acquisition d’un trait phonique par un son à partir d’un son immédiatement voisin.

Exemple : on dit qu’il y a assimilation dans le mot « journalisme » /ʒuRnalis̬m/ parce que le phonème /s/ prend l’une des caractéristiques du /m/ avec lequel il se trouve en contact. Le trait phonique transmis au /s/ est le voisement du /m/. Le /s̬/ n’est pas totalement voisé pour devenir un /z/.

Ce phénomène, lié sans doute à la lenteur des organes de la parole (donc à des contraintes d’ordre physiologique), se manifeste soit par une anticipation soit par un retardement de geste(s) articulatoire(s.